# **Interview**

par <u>Isabelle Pottier</u>



# La Fédération EBEN et le pack juridique pour sécuriser l'entreprise numérique

André Vidal, Président de la fédération EBEN (\*)

## Pouvez-vous nous présenter en quelques mots la Fédération EBEN et ce qu'elle représente ?

La Fédération EBEN - Entreprises du Bureau et du Numérique - est l'unique représentante syndicale des entreprises du bureau et du numérique. Elle rassemble cinq métiers : les intégrateurs en télécoms, les distributeurs de solutions d'impression, matériel informatique, fournitures et mobilier de bureau. En tout, se sont près de 10 000 TPE et PME pour lesquels EBEN négocie avec les partenaires sociaux et entretient un dialogue constant avec les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, 2000 adhérents nous font confiance. Nous les accompagnons et les soutenons afin de les aider à se professionnaliser et à se préparer à demain. Pour cela, nous mettons à leur disposition de nombreux services telle que la formation, la veille métier et l'aide juridique.

#### Pourquoi un pack juridique EBEN ? Diriger une entreprise numérique serait-il un métier à risques ?

Nous disposons de cinq commissions métiers qui se réunissent plusieurs fois par an afin de réfléchir aux problématiques actuelles et à venir. Avec l'évolution de plus en plus rapide des technologies avancées et la convergence numérique, trois de nos métiers connaissent d'importants bouleversements et nos adhérents nous en ont fait part.

Les administrateurs de nos commissions Informatique, Télécoms et Solution d'impression ont donc souhaité s'associer pour mettre en place une solution visant à prémunir nos entreprises contre les risques juridiques liés à l'hébergement de données, le cloud, la vidéosurveillance, la maintenance des systèmes d'information, ou simplement aux conditions générales de ventes lorsqu'elles sont incomplètes. De nombreuses autres obligations comme celles liées au traitement des données à caractère personnel peuvent également coûter extrêmement cher en cas de non-respect.

De là, et avec le conseil le cabinet Alain Bensoussan, est née l'idée du « pack juridique » qui va beaucoup plus loin puisqu'il propose un véritable arsenal de documents qui, non seulement permettent à nos entreprises de se mettre en conformité avec le droit mais aussi d'être crédibles vis-à-vis de leurs clients.

Nos entrepreneurs deviennent des professionnels avertis et cela rassure car n'oublions pas que ce que recherche bien souvent un client c'est un interlocuteur qui peut le conseiller en toute confiance!

### Quelles sont les pistes d'action à venir après le pack juridique ?

Avant tout, nous souhaitons, grâce au concours du cabinet Alain Bensoussan, faire vivre le pack juridique en le mettant à jour et en l'enrichissant de nouveaux documents. Nous étudions aussi l'idée de mettre en place une assurance responsabilité civile adaptée aux spécificités de nos métiers du numérique. Ce serait la suite logique du pack juridique.

Enfin, nos adhérents nous font souvent remonter leurs difficultés à actualiser les prix des contrats. Les formules utilisées sont nombreuses mais finalement peu en phase avec les réalités de leurs métiers. C'est la raison pour laquelle nous allons créer un indice EBEN qui nous l'espérons, deviendra la référence pour le calcul des prix de nos distributeurs.

(\*) Fédération des Entreprises du Bureau et du Numérique, 69, rue Ampère – 75017 Paris – Tél. : 01 42 96 38 99 – Fax : 01 42 60 26 73 – www.federation-eben.com ; Contact : Maxime Marion, juriste – E-mail : m.marion@federation-eben.com